



**PROGRAMME NATIONAL Leader+
2000-2006**

Rapport annuel d'exécution – Année 2004

**GAL du Pays de la Déodatie
FR-LO06**

*Validé par le Comité de programmation du 26 avril 05, faute de quorum,
le rapport a été validé au comité de programmation du 22 juin 2005.*

67 rue de la Prairie
88100 SAINT DIE DES VOSGES
☎ 03.29.56.92.99
☎ 03.29.56.77.35

Président : Claude JACQUOT
Animateur : Mélanie COLIN
Gestionnaire : Corinne MARTIN
Chargé d'évaluation : Jean-Luc MORINEAUX

✉ mcolin.deodatie@wanadoo.fr



I. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES AYANT UNE IMPORTANCE POUR L'EXECUTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

A. Evolutions socio-économiques significatives du territoire

B. Modifications des politiques nationales, régionales ou sectorielles et du cadre de référence

II. ETAT D'AVANCEMENT DES DIFFERENTES ACTIONS DU THEME FEDERATEUR, DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE LA COOPERATION

A. Etat d'avancement du programme de développement

1. Approche globale du nombre de dossiers instruits

a) Dossiers programmés

b) Dossiers ajournés

c) Dossiers refusés

d) Opérations relevant de la règle 12 du règlement n°448/2004

2. Approche financière globale de la programmation

B. Etat d'avancement par action du thème fédérateur

C. Etat d'avancement des actions d'assistance technique

D. La coopération

III. EXECUTION FINANCIERE

A. Etat de la programmation

B. Situation des paiements

C. Le suivi du dégagement d'office

IV. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

- A. Fonctionnement du comité de programmation*
- B. Utilisation de l'assistance technique*
- C. Actions d'évaluation du programme*
- D. Mesures prises pour assurer la publicité du programme*
- E. Actions de contrôle de service fait*
- F. Utilité de la mise en réseau.*
- G. Synthèse des problèmes rencontrés*

V. Dispositions prises pour assurer le respect des politiques communautaires.

I. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES AYANT UNE IMPORTANCE POUR L'EXECUTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

A. Evolutions socio-économiques significatives du territoire

Non mesurée à ce jour.

B. Modifications des politiques nationales, régionales ou sectorielles et du cadre de référence

Au 31 décembre 2004, le périmètre du Gal du Pays de la Déodatie compte désormais 14 intercommunalité et 3 communes isolées.

Le 3 mars 2004, un courrier de demande d'intégration de la commune du Tholy a été adressé à la DATAR : « de part son intégration à la Communauté de Communes des Lacs et des Hauts Rupts, la commune du Tholy (jusqu'alors hors périmètre d'étude du Pays) a intégré le périmètre définitif de reconnaissance du Pays par arrêté du 28 janvier 2004 ».

En date du 12 mars 2004, la DATAR a émis un avis favorable à l'intégration de la commune du Tholy dans le périmètre du GAL, après examen attentif de notre demande.

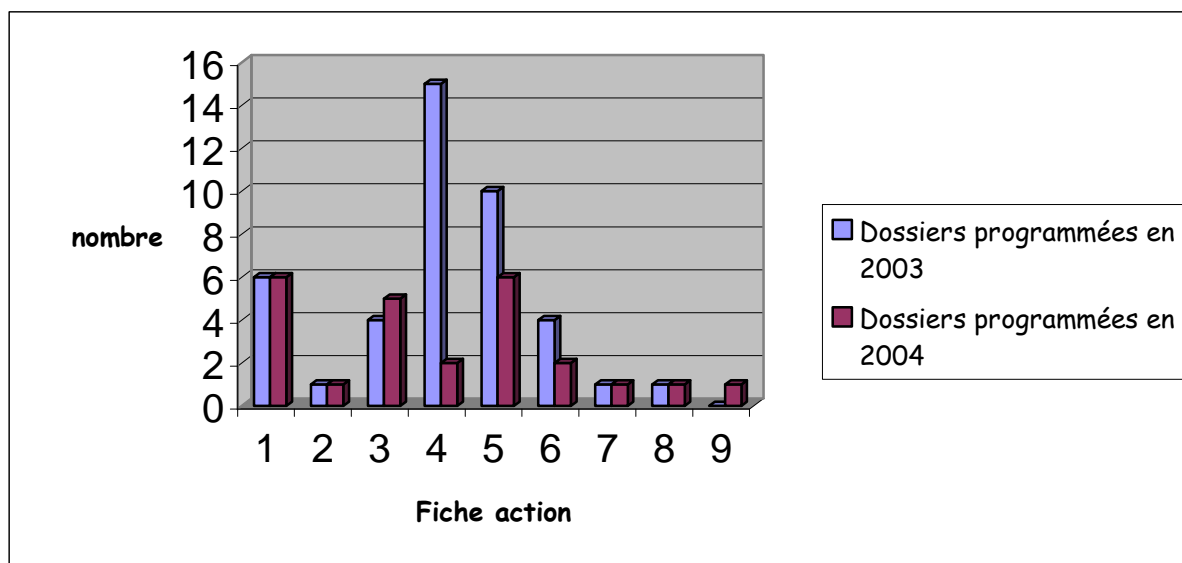
Un avenant à la convention bipartite (GAL-CNASEA) sera passé dès lors que les communes du Pays de la Déodatie auront délibérés favorablement (procédure administrative en cours) à l'adhésion de cette communauté de communes.

II. ETAT D'AVANCEMENT DES DIFFERENTES ACTIONS DU THEME FEDERATEUR, DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE LA COOPERATION

A. Etat d'avancement du programme de développement

1. Approche globale du nombre de dossiers instruits (cf.annexe 2)

a) Dossiers programmés :



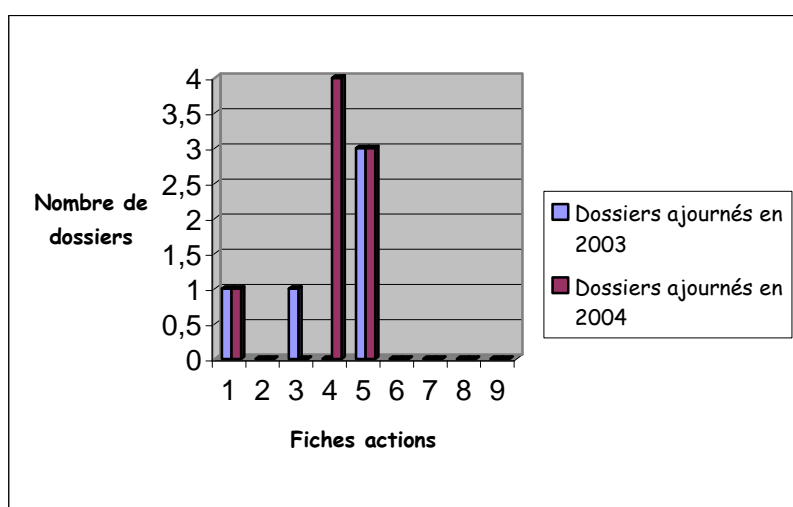
Depuis l'engagement du programme 92 dossiers ont été déposés et 67 ont été programmés, dont 5 concernant l'animation, la gestion et l'évaluation.

⊗ 25 nouveaux dossiers programmés en 2004

⊗ En 2004,

- Sur les fiches actions 1,2: même nombre de dossiers programmés
- sur l'action 3 : augmentation de dossiers programmés
- sur les actions 4,5,6 : baisse significative de dossiers programmés

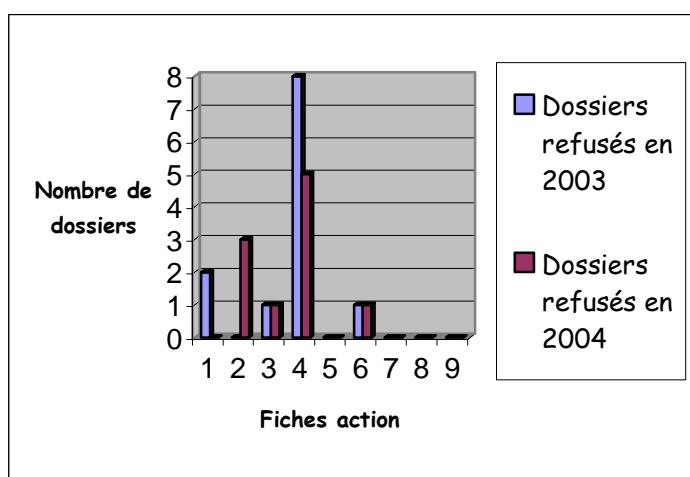
b) Dossiers ajournés : 13



⊗ 8 dossiers ajournés en 2004 :

- 3 dossiers validés après plus d'information
- 3 dossiers refusés après plus d'information
- 1 dossier validé au 1^{er} Comité de programmation en 2005
- 1 dossier en attente

c) Dossiers refusés : 21



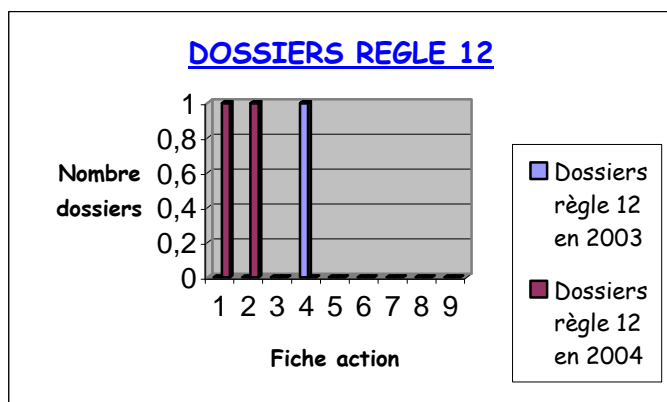
⊗ 9 dossiers refusés en 2004 :

- 7 dossiers ne rentrant pas dans la stratégie Leader+
- 2 dossiers défavorable, sur la forme mais pas sur le fonds : incitation à la mise en réseau des acteurs

d) Opération déprogrammée par le maître d'ouvrage : 1

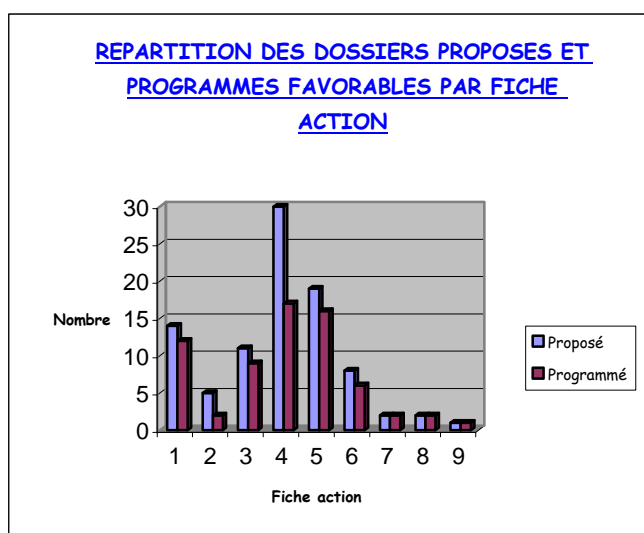
⊗ 1 seule opération a été déprogrammée en 2004, à la demande du maître d'ouvrage

e) Opérations relevant de la règle 12 du règlement n°448/2004



- ⊗ En 2004, 2 dossiers de la règle 12 du règlement n°448/2004
 - 1 dossier avec avis favorable du SGAR/CNASEA : mais refusé au comité de programmation
 - 1 dossier avec un avis défavorable du SGAR/CNASEA

En conclusion de l'approche globale du nombre de dossiers instruits :

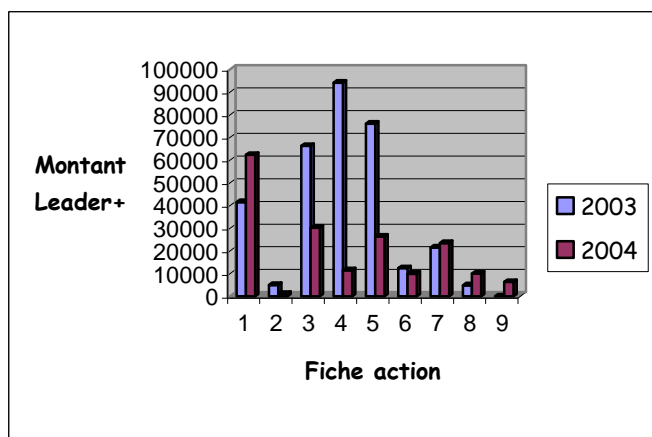


- ⊗ 92 dossiers instruits depuis le début
 - 42 programmés en 2003 (dont 13 dossiers en rétroactivité)
 - 25 programmé en 2004

La différence du nombre de dossiers instruits peut s'expliquer par la présence de dossiers en rétroactivité.

Sans compter les dossiers en rétroactivité, le nombre de dossier programmé d'une année sur l'autre est quasiment identique.

2. Approche financière globale de la programmation



- ⊗ En 2004, programmation moins importante en terme de subvention du fait de la différence du nombre de dossier programmé en 2003 (dont dossiers en rétroactivité) par rapport à 2004 (intégration de critère de sélection)

B. Etat d'avancement par action du thème fédérateur

ACTION 1

INTITULE : Etudes et inventaires renforçant les connaissances sur les ressources naturelles et culturelles du territoire *et contribuant à la mise en œuvre d'une gestion durable de l'espace*

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Résultats attendus :

Emettre des propositions de requalification, de réhabilitation, d'entretien, de mise en valeur... pour le patrimoine de qualité dégradé,

Proposer des programmes d'action afin de valoriser ces ressources

Contribuer à la mise en place de politique de gestion de l'espace.

Les acteurs locaux du territoire ont exprimé leur volonté et la nécessité pour le Pays de la Déodatie d'élaborer et de partager une identité forte & une cohésion.

Les ressources naturelles et culturelles sont les points d'appui sur lesquels le Pays souhaite renforcer son identité.

Cela dans l'optique de développer durablement une image et une identité de qualité du territoire, rendant le Pays attractif.

Présentation synthétique des principales réalisations	<ul style="list-style-type: none">▪ Commune de Granges/Vologne : « Etude sur la reconversion du site ANCEL »▪ Communauté de Communes de la Vallée de la Plaine : « Etude sur le petit patrimoine local »▪ Communauté de Communes de la Fave : « Etude hydraulique : restauration de la Fave et de ses affluents »▪ Etudes et Chantiers Lorraine : « Etude prospective développement « Arts et Actions » sur le Pays de la Déodatie▪ Etudes et Chantiers Lorraine : « Etude sur la reconquête du Bardeau »▪ Commune de Corcieux : « Etude préalable à la réhabilitation d'anciennes gravières »▪ Commission Syndicale des 7 communes de la grande paroisse : « Etude global de mise en valeur et de revalorisation de l'Eglise St Jacques de Bertrimoutier▪ Communauté de communes de la Vallée de la Plaine : « cahier des charges de remise en état du Ht Fer de la Hallière »▪ Syndicat Mixte du Pays de la Déodatie : « Elaboration charte paysagère 1 »▪ Syndicat Mixte du Pays de la Déodatie : « Elaboration charte paysagère 2 »▪ Communauté de communes de la Haute Meurthe : « préservation de la mémoire historique de la scierie du Lançois »▪ Communauté de communes du Val de Galilée : « Etude de faisabilité relative à la création d'un espace des mines à la Croix aux Mines »
--	--

ACTION 2

INTITULE : Former les acteurs locaux à la valorisation des ressources locales, informer les acteurs et la population en général sur les enjeux de gestion des ressources.

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Amélioration des compétences professionnelles des acteurs

Sensibilisation des habitants à la gestion durable du patrimoine, des espaces naturels...

Participation à la recherche de valorisation optimale des ressources naturelles et culturelles

L'objectif de cette sous mesure est de répondre aux besoins en matière de « main d'œuvre » pour **permettre une valorisation optimale des ressources naturelles et culturelles**. Ces formations ont pour but une professionnalisation performante, ou tout simplement une formation à la sensibilisation au patrimoine, aux espaces naturels...

Présentation synthétique des principales réalisations

- CPIE : « Organisation de formation sur la valorisation des ressources naturelles »
- Association du Pheny : « journée de sensibilisation à la gestion de l'espace »

ACTION 3

INTITULE : Préserver & valoriser durablement le milieu naturel/les milieux spécifiques.

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Contribuer à la valorisation de l'identité paysagère des vallées et des ceintures des villages

Lutter contre les problèmes de déprise agricole, de fermeture des vallées en zone de montagne...

Maintenir et conserver un héritage naturel porteur de développement : mettre en valeur ce qui fait partie intégrante de l'identité locale du territoire.

Cette qualité des espaces et des paysages constitue un formidable enjeu de développement pour l'attractivité et la qualité du cadre de vie.

Il s'agit de redonner une image de qualité pour le bien être des habitants et des touristes.

Ces interventions permettront de renforcer, reconstruire l'identité du territoire et contribuer plus globalement au développement local en matière d'économie, d'emploi, de tourisme, d'activités en plein air, etc.

Présentation synthétique des principales réalisations

- Etudes et Chantiers Lorraine : « restauration et entretien des cours d'eau après tempête »
- Communauté de communes du Ban d'Etival : « restauration des berges de la Valdanges »
- Association des Jardins de Callunes : « Préserver et développement du patrimoine créé »
- Communauté de communes de la Fave : « communication autour du plan de paysage »
- Commune de Lusse : « création d'un sentier découverte »
- Communauté de communes du Pays de Senones : « restauration ruisseaux à Le Vermont et Belval par un chantier d'insertion »
- Communauté de communes du Pays de Senones : « restauration ruisseaux à Le Vermont et Belval par 2 chantiers de bénévoles »
- Commune de Grandrupt : « création d'une aire de loisirs et de rencontre »

ACTION 4

INTITULE : Renforcer l'identité du territoire par la valorisation du petit patrimoine local

Objectif et rapport à la stratégie de développement

L'objectif de cette action est de dynamiser l'image du territoire par la valorisation du patrimoine. Le patrimoine rural est une composante essentielle de l'image de la Déodatie,

Il s'agit de :

- Le préserver et le mettre en valeur sur du long terme pour lui redonner son caractère spécifique et identitaire
- rendre le cadre de vie plus attractif et susciter l'envie de découvrir ce territoire.
- et favoriser l'utilisation d'une ressource primordiale pour l'activité touristique, économique...

Présentation synthétique des principales réalisations

- Société des fêtes : « 41^{ème} fête des jonquilles »
- CPIE : « conception et animation d'outils de sensibilisation plan de paysage »
- CPIE : « équipement d'un centre de ressources en éducation à l'environnement »
- Communauté de communes de la Vallée de la Plaine : « mise en valeur du château de Pierre Percée »
- Commune de la Voivre : « réfection du parvis de l'église »
- Communauté de communes de la Vallée de la Plaine : « fête des Sylviades »
- Commune de la Houssière : « remise en état du canal d'alimentation du Haut Fer de Bréhimont »
- Communauté de communes du Pays de Senones : « animation de la campagne de ravalement de façades du Pays de Senones »
- Commune de Saint Michel sur Meurthe : « aménagement des fontaines du Hameau de Bréhimont »
- Communauté de communes du Ban d'Etival : « réhabilitation du petit patrimoine »
- Etudes et Chantiers Lorraine : « chantiers de jeunes volontaires pour la valorisation du patrimoine »
- Commune de Gemaingoutte : « rénovation et mise en valeur de l'ancienne bascule publique »
- Communauté de communes de la Vallée de la Plaine : « restauration du muret de soutènement du pont de la scierie de la Hallière »
- Association Li Habauré et Compeie : « Festival du théâtre amateur »
- Association EVO-NO : « Du théâtre pour s'ouvrir à l'art et à la culture »
- Communauté de communes de la Vallée de la Plaine : « campagne de restauration des fontaines de la Vallée de la Plaine »
- Commission Syndicale des 7 communes de la Grande Paroisse : « concert du chœur barisien Octavia »

ACTION 5

INTITULE : Soutenir l'émergence de nouveaux produits/activités de qualité et de découverte valorisant l'identité du territoire.

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Pour les citoyens, cette action a pour objectif de :

- ✘ favoriser et animer l'expression culturelle des citoyens et faciliter leur accès à l'offre de la culture.
- ✘ contribuer à une réappropriation et une redécouverte par la population locale de son identité.

Pour les acteurs culturels,

- ✘ créer de nouvelles pratiques et de nouveaux lieux de culture et échanger les ressources culturelles.
- ✘ créer les conditions de reconnaissance, de maintien et de développement de la vie culturelle et mettre les acteurs en réseau, créer des synergies
- ✘ développer les initiatives et les pratiques culturelles
- ✘ créer et/ou consolider des activités et/ou des emplois.

Pour le territoire, de

- ✘ renforcer l'attractivité et l'identité du territoire.

<p>Présentation synthétique des principales réalisations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Office des Loisirs et de la culture : « Grand Carnaval de Raon l'Etape » ▪ Communauté de communes de la Vallée du Hure : « Réalisation d'un support de communication et de promotion touristique » ▪ Syndicat Mixte d'Aménagement des Lacs de Pierre Percée : « création d'un service accueil/renseignements/réservation » ▪ Commune de Saint Dié des Vosges : « l'Eté de la Liberté » ▪ Communauté de communes de la Fave : « Regards Croisés » ▪ Association compagnie de spectacles du Pays de Senones : « Réalisation de la bande son du son et lumière de « l'Epée de Dartagnan » ▪ ADEMAC 88 : « saison musique actuelles 2000/2001 » ▪ Association St Léonard Expression : « 15^{ème} semaine des Arts » ▪ Communauté de communes de la Vallée de la Plaine : « réalisation d'un sentier des roches » ▪ Association Phylomène : « projet de théâtre itinérant » ▪ Association des Troubadours de Beauregards : « 3^{ème} folklore en fête » ▪ Association JMF Haute Meurthe : « Délices musicaux de la Haute Meurthe » ▪ Association APROMUSE : « 11 Bidon'nes » ▪ Association compagnie de spectacles du Pays de Senones : « Son et lumière : l'Epée de Dartagnan » ▪ Communauté de communes de la Haute Meurthe : « création d'une école de musique intercommunale » ▪ Association CEREM : « festival et concours international de cordes de Kichompré »
---	--

ACTION 6

INTITULE : valorisation économique des ressources locales, en lien avec les ressources naturelles et culturelles.

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Cette action contribue à promouvoir un développement économique durable respectueux des ressources et de l'identité locale en :

Redonnant une place importante aux produits locaux, aux savoir-faire locaux... , en participant à l'entretien d'une «mémoire» collective, et favorisant ainsi la préservation des techniques anciennes et les savoirs tout en s'adaptant à l'évolution des technologies/pratiques

Il s'agit donc de favoriser la recherche/développement et contribuer au développement d'activités et d'emplois nouveaux, de créer une véritable dynamique locale que ce soit en termes touristique, économique, artisanal, agricole...

En finalité cette action contribuera à renforcer l'identité du territoire et diffuser celle-ci à un large public, tout en facilitant l'intégration des nouvelles populations.

Présentation synthétique des principales réalisations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Association de la Ferme Musée de la Soyotte : « animation et développement de la Ferme Musée » ▪ Association ARCHIPEL : « exposition aspect du flottage du bois dans le bassin du Rhin » ▪ Association ARIAL : « valorisation des produits du terroir » ▪ Communauté de communes de la Vallée du Hure : « l'arbre et sa valorisation » ▪ Association de la Ferme du Bleu : « Ferme éducative du bleu » ▪ Communauté de communes de la Vallée du Hure : « l'arbre et sa valorisation » ▪ Mattieu BORDAGE : « aide à la mise en place d'une ferme pédagogique de montagne »
--	---

C. Etat d'avancement des actions d'assistance technique

ACTION 7

INTITULE : action « Animation du programme LEADER+.

Objectif et rapport à la stratégie de développement

L'objectif de cette sous mesure est d'assurer la mise en œuvre et l'animation du programme Leader+ sur le territoire et permet de soutenir l'embauche du chargé de mission Leader+ pendant la durée du programme, ainsi que la participation éventuelle des agents de développement local du territoire dans le cadre d'une convention de mise à disposition (moyennant un coût financier) signée entre leur employeur et le Pays de la Déodatie.

Instruction des dossiers : juger de la pertinence et de l'opportunité lors de la prestation des actions par les porteurs de projets.

Présentation synthétique des principales réalisations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation 2003 ▪ Animation 2004
--	--

ACTION 8

INTITULE : action « Gestion du programme.

Objectif et rapport à la stratégie de développement

L'objectif de cette sous-mesure est d'assurer la gestion du programme Leader+ sur le territoire et de soutenir l'embauche d'une personne chargée de la gestion du programme Leader+.

**Présentation
synthétique
des principales
réalisations**

- Poste de gestionnaire à $\frac{1}{2}$ temps : 2003
- Poste de gestionnaire à $\frac{1}{2}$ temps : 2004

Dynamique particulière de la mesure et fournir une comparaison avec l'année n-1 : Sous-consommation de la fiche action, même en 2004, le GAL a plus consommé de FEOGA qu'en 2003. Initialement, il était prévu un poste à temps plein sur la GESTION, or le gestionnaire a été embauché en mars 2003 sur un $\frac{1}{2}$ ETP¹, et a continué sur un $\frac{1}{2}$ ETP en 2004.

Analyse des écarts par rapport aux objectifs : un $\frac{1}{2}$ ETP ne suffit pas pour un suivi régulier et une gestion rigoureuse des dossiers

Actions correctrices : le GAL devrait faire passer le poste de gestion à 1 ETP, à compter du début du second trimestre 2005.

¹ Emploi Temps Plein

ACTION 9

INTITULE : Action « Evaluation du Programme ».

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Les résultats et les impacts sont liés aux objectifs, eux - mêmes dérivés des besoins identifiés. Ces besoins sont liés aux problèmes socio-économiques ou environnementaux auxquels le programme est appelé à répondre.

L'objectif de l'évaluation est :

- d'ajuster les actions & les projets
- de rendre compte de la logique de progrès et de qualité / de mettre en place un outil à la fois d'information pour les élus et les partenaires et de suivi annuel du programme
- de mettre en perspective l'avancement du plan de développement et d'apprécier la valeur ajoutée du programme LEADER+ au territoire du Pays de la Déodatie
- de fournir des données au dispositif d'évaluation régional

L'évaluation du programme sert à répondre aux questions suivantes :

- appréciation de la pertinence et de la cohérence du programme (analyse des objectifs du programme, impacts attendus, cohérence par rapport à d'autres interventions...)
- appréciation préalable des modalités de mise en œuvre grâce à différents indicateurs possibles (caractéristiques ou attributs pouvant être mesuré en vue d'évaluer la progression du programme vers l'achèvement de ses actions) :
- indicateurs qualitatifs & quantitatifs
- indicateurs de contexte & de programme
- indicateurs de produits, indicateurs de résultats et d'impacts

Cette évaluation sera entreprise par le GAL du Pays de la Déodatie par auto -évaluation et éventuellement accompagné par un prestataire extérieur à un moment donné.

L'évaluation conduit à l'établissement de documents de synthèse présentant l'état d'avancement physique et financier annuel du programme, ainsi qu'à l'analyse de l'écart entre les objectifs et les réalisations.

Présentation synthétique des principales réalisations

- Démarche suivi/évaluation 2004 : cabinet d'étude
 - ⇒ Appréciation préalable et bilan d'engagement du programme
 - ⇒ Suivi-bilan intermédiaire

Modalité de réalisation de l'Evaluation : découpage en 4 Phases (2004, 2005, 2006 et 2007/2008).

L'Evaluation a commencé en janvier 2004, il n'est donc pas possible à ce jour de faire une comparaison de l'année n-1.

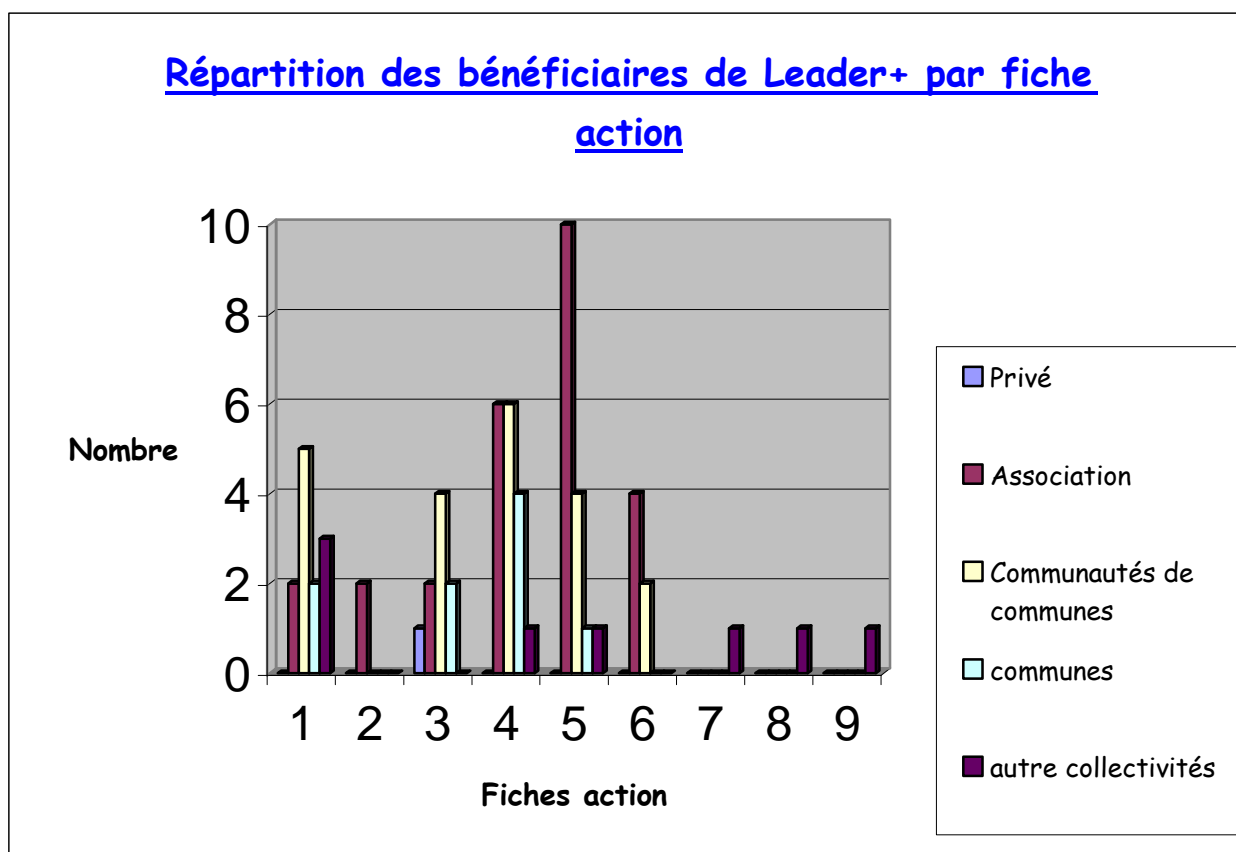
Par rapport à ce qui était prévu à l'origine, il y aura sans doute un transfert à faire de cette fiche action à une (ou d'autres) fiche(s), car le coût s'avère moins élevé que prévu.

Par rapport à ce qui était prévu pour la PHASE 1, elle a été réalisée dans sa totalité.

CF. en annexe :

- cahier des charges sélection d'un bureau d'étude
- copie de la convention bipartite entre le BE et le GAL
- compte rendu des 3 comités de programmation

Bénéficiaires de Leader+ par fiche action :



- ⊗ 1 seul privé : action 3
- ⊗ Associations : majoritaire sur les actions 4, 5, 6
- ⊗ Communautés de communes : majoritaires sur les actions 1, 3, 4
- ⊗ Autres collectivités : majoritaires sur les actions 7, 8, 9

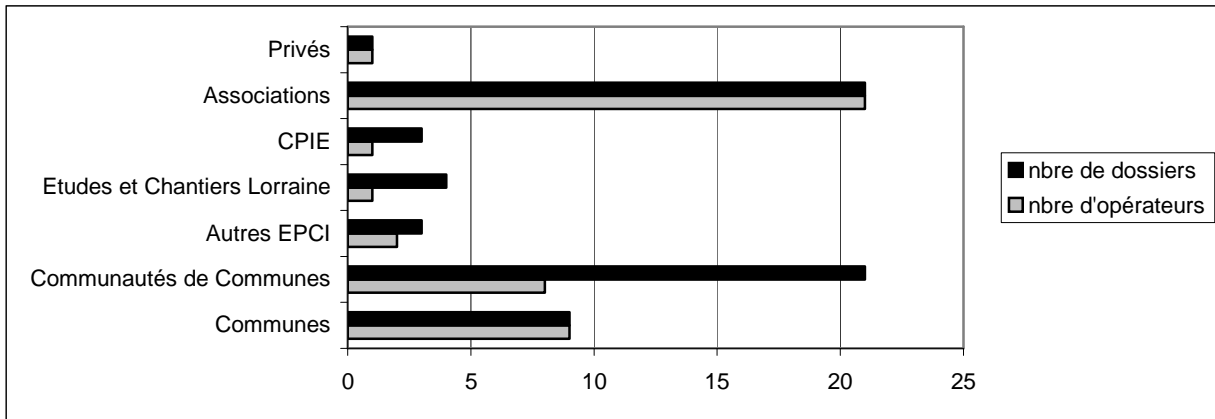
Analyse de la programmation à fin 2004

CP	Dossiers		FEOGA
	Proposé	Programmé	programmé
29-avr-03	12	7	74 993 €
25-juin-03	31	25	169 630 €
06-nov-03	12	10	76 266 €
26-févr-04	8	6	46 120 €
17-juin-04	11	7	40 027 €
06-déc-04	18	12	95 199 €
	92	67	502 234 €

Pour l'année 2003, prendre en compte la programmation rétroactive pour 105.000 € de FEOGA...

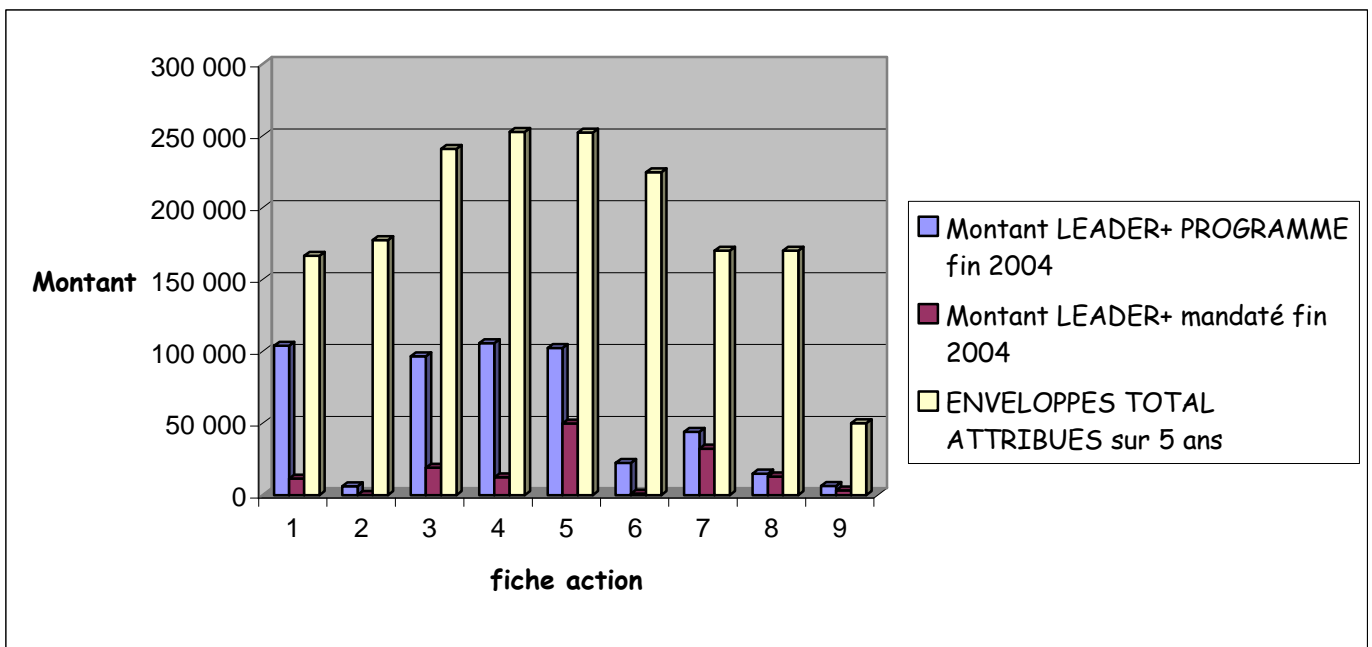
Suite au dernier Comité de Programmation de décembre 2004, 92 dossiers ont été proposés, 67 programmés depuis le début du programme.

Les 62 dossiers programmés (hors animation, gestion et évaluation) sont à l'initiative de 43 porteurs de projets.



Les crédits communautaires alloués bénéficient pour plus de la moitié à une structure publique. 29 % de l'enveloppe FEOGA bénéficie à des associations (sans comptabiliser le CPIE et Etudes et Chantiers Lorrains). On compte un seul bénéficiaire privé.

Etat d'avancement financier par fiche action :



Deux actions seraient en sous consommation :

- Fiche-action 2 : Formation et information des acteurs...
- Fiche-action 6: Valorisation économique des ressources locales

L'engagement envisagé d'un « appel à projet » pour le volet « formation professionnelle » pourrait favoriser une mobilisation plus forte de cette fiche-action. Toutefois d'autres modalités « formative » sont peut être à envisager, inventer dans le cadre du programme.

Egalement, une approche spécifique serait peut être à penser, dans le cadre de la fiche-action 6, pour mieux toucher des porteurs de projets potentiels.

Incidence sur la gestion du programme

L'examen de la programmation à fin décembre 2004 révèle une sous consommation des crédits pouvant être préjudiciable à la bonne mise en œuvre du programme et à la réalisation des objectifs initialement prévus.

Sans s'engager dans une logique de consommation, le GAL devra traiter cette question pour assurer une réalisation optimum du programme.

D. La coopération

Le volet coopération du programme Leader+ n'est pas un volet obligatoire, mais c'est un volet auquel le GAL du Pays de la Déodatie souhaiterait répondre.

Mettre en œuvre un projet de coopération, c'est valoriser les similitudes entre territoires, valoriser les complémentarités et rechercher les masses critiques, c'est surtout apporter une plus-value au territoire en terme de développement rural et d'ouverture sur l'extérieur.

RAPPEL :

Lors du 3^{ème} comité de programmation Leader+ (du 6 novembre 2003), il a été proposé de constituer un comité de pilotage coopération pour réfléchir à la mise en œuvre d'un projet de coopération : thématique, recherches de partenaire...

2004 :

Le comité de pilotage s'est constitué en début d'année : 11 membres.

3 Comités de pilotage ont eu lieu (compte-rendu en annexe) :

① 1^{er} comité de pilotage : 24 mars 04

Les 1^{ers} pas vers un projet de coopération

Rechercher un partenaire

Moyens financiers

Procédure

Remarques / Débat

Thématique retenue

② 2^{ème} comité de pilotage (élargi) : 6 mai 04

Témoignages de projets de coopération

Possibilité de coopération avec le GAL Bruche - Mossig - Piémont

Approfondissement de notre démarche de coopération : objectifs, calendrier

Questions diverses

③ 3^{ème} comité de pilotage (élargi) : 2 juin 04

Présentation du projet « observatoire photographique du paysage » par le GAL Bruche-Mossig-Piémont et échange

Questions diverses

D'autres pistes ont été en cours de réflexion :

- coopération Interterritoriale avec un territoire de Roumanie
 - L'idée vient d'un contact avec Magali CHAMBE du Carrefour des Pays Lorrains qui connaît le territoire : sans suite
- coopération Interterritoriale avec l'Albanie et la Grèce

- L'idée vient d'un jumelage déjà existant entre une commune du territoire Leader+ et une commune d'Albanie
 - La question était de savoir si la coopération avec l'Albanie était possible : le GAL a eu quelques difficultés à avoir une réponse, c'est suite à un contact avec un GAL Grec que la réponse « possible » nous a été donnée.
 - Le GAL Grec serait intéressé également à faire de la Coopération avec l'Albanie et du coût avec notre GAL
- ⇒ en cours de réflexion

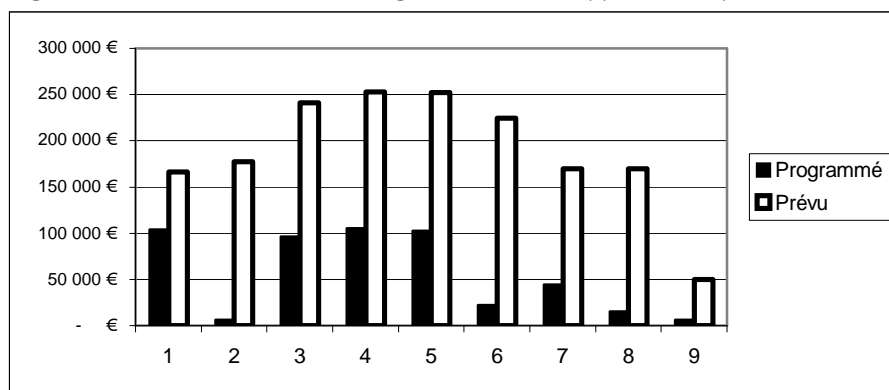
Un comité de programmation du 1^{er} mars 2005, devrait se positionner sur les pistes à suivre, par mis celles que nous avons.

SUITE EN 2005.

III. EXECUTION FINANCIERE

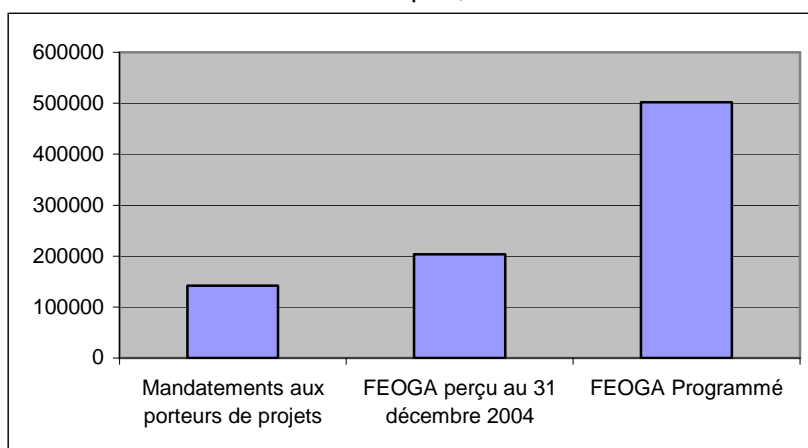
A. Etat de la programmation

(Programmation de dossiers au regard de l'enveloppe totale par fiche action)



B. Situation des paiements

Etat d'avancement des mandatements effectués auprès des maîtres d'ouvrage par rapport à la programmation et par rapport aux reconstitutions d'avance perçues (avance au début du programme y compris)



C. Le suivi du dégage­ment d'office

Situation de l'engagement du programme à fin décembre 2004

Rappel : *EXTRAIT DU GUIDE DE GESTION LEADER+ :*

Le règlement (CE) N°1260/1999 du 21 juin 1999 fixe les nouveaux principes de gestion des fonds structurels. Les retards d'exécution financière sont désormais sanctionnés. Leurs conséquences portent à la fois sur les engagements et les paiements.

Le dégage­ment intervient dans les conditions suivantes :

- *Si à la fin de la deuxième année (31 décembre N+2) suivant celle de l'engagement automatique d'une tranche annuelle (en N), le total du montant de la tranche n'a pas été couvert par une demande de paiement (auprès de la Commission - à partir de la consolidation des paiements effectués par les GAL), le reliquat fait alors l'objet d'un dégage­ment d'office par la Commission. Le concours communautaire apporté au programme national est réduit à hauteur du même montant. Ce dégage­ment est répercuté par le CNASEA sur les GAL en fonction des états finals de réalisation produits par chacun d'eux, selon l'état des paiements de la tranche annuelle prévue à leur propre programme tel qu'annexé à la convention.*
- *Des dégage­ments d'office sont effectués selon la même procédure pour chaque tranche annuelle.*

Le dégage­ment d'office au niveau national fin 2004 s'élève à 3 697 138,12 €.

Le Comité national de suivi qui s'est réuni le 17 décembre 2004 a décidé d'affecter intégralement ce montant au volet 2 puisqu'il provient essentiellement d'une sous-consommation des crédits affectés à la Coopération.

Concernant la répercussion du dégage­ment sur les différents GAL, il a été décidé de réajuster les plans de financement de ceux qui sont actuellement les plus en difficulté et qui, par conséquent, pénalisent l'avancée globale du programme.

Deux catégories de GAL sont identifiées :

- 1- *17 GAL n'ont pas encore consommé leur tranche 2001 du profile de Berlin : leur dotation sera réduite enfin d'année du montant de la tranche 2001 non consommée. Cela correspond en cumulé pour les 17 GAL à 1 058 771,90 euros.*
- 2- *64 GAL n'ont pas consommé leur tranche 2002 : il leur est demandé d'atteindre ce seuil pour l'appel de fonds de fin avril 2005. A défaut, leur dotation globale pour le programme sera réduite du montant de la tranche 2002 non consommée.*

Le GAL du Pays de la Déodatie est affecté par la procédure de dégage­ment d'office du fait d'un taux de consommation² de 44.30 % sur l'enveloppe attribué à 2001 et 2002.

² Consommation= est calculée à partir de l'enregistrement des factures sur Présage

NOM DU GAL	Dotations FEOGA pour le programme	Profil, de Berlin - année 2001 (1)	Profil, de Berlin - année 2002 (2)	Seuil du dégagement d'office au 31 12 04 (3)=(1)+(2)	Programm é UE au 08 12 04	Consomm ation FEOGA au 08 12 04 (4)	FEOGA déclaré payé / FEOGA Année 2 (5)= (4) / (3)	Dégageme nt tranche 2001	Dégagement tranche 2002
Pays de la Déodatie	1 704 300	261 269,19	247 293,93	508 563,12	502 233,85	225 290,22	44,30%	-35 978,97	-247 293,93

Remarque : La consommation est arrêtée au 08/12/04 car il s'agit de la date limite pour la prise en compte des dossiers enregistrés sur PRESAGE (date de l'appel de fonds).

✂ : Le GAL du Pays de la Déodatie se voit dégagé de 35 978.97 euros sur la tranche 2001 ⇒ 1704 300-35978.97= 1 669 222.00 €

✂ : Le GAL du Pays de la Déodatie a jusqu'à l'appel de fond de mai 2005, pour justifier un maximum de factures sur PRESAGE afin de limiter le dégagement sur la tranche 2002 pouvant aller jusqu'à 247 293.93 euros.

Selon le « profil de Berlin », la consommation des crédits communautaires s'élève qu'à 44% de l'enveloppe prévu (2001 et 2002)

Bien que le taux de programmation (99%) soit satisfaisant, il importe de renforcer le niveau de consommation pour éviter les retards dans l'engagement des crédits (appel de fonds) et se prémunir d'éventuels dégagements d'office.

Dans le même temps, des retards dans l'engagement du programme peuvent éventuellement s'avérer préjudiciables à la réalisation de certains projets.

Pour ce faire, plusieurs options pourraient être envisagées :

- Privilégier les dossiers ayant des certitudes de réalisation à court terme, notamment en s'assurant de la qualité des projets (pertinence et faisabilité) tout en veillant à une mobilisation plus importante des contres parties.
- Augmenter le nombre de réunions du Comité de Programmation, afin d'accélérer les décisions d'engagements (seulement 3 Comités par an...).

En outre, même dans l'hypothèse d'un faible nombre de dossiers à programmer à certaines séances, ces rencontres plus fréquentes permettraient de renforcer le niveau de « veille » dans la mise en œuvre du programme.

- Renforcer les moyens de la cellule technique, pour plusieurs motifs :
 - accélérer le traitement des dossiers permettant leur engagement rapide,
 - renforcer le suivi des réalisations avec la sollicitation des porteurs de projet pour la fourniture des pièces nécessaires aux engagements budgétaires,
 - dégager des moyens humains des charges de gestion au profit de l'animation du programme et des actions en direction des porteurs de projet potentiels (renforcement de l'ingénierie).

Cette « accélération » du traitement des dossiers est aussi un facteur de consolidation de l'activité des porteurs de projets en particulier privés, compte tenu des lourdeurs de portage financier.

Ceci permettrait de lever pour partie les contraintes de réalisation des initiatives elles-mêmes, soutenues dans le cadre de LEADER.

On peut aussi penser que la signature récente du Contrat de Pays permettra d'engager des projets « du Pays de la Déodatie », éligible au programme LEADER.

Une réflexion sur la révision de la maquette financière pourrait également être envisagée, au regard de la programmation actuelle.

RAPPEL : Chaque année, suite au bilan, le Comité de Programmation doit (s'il y a lieu) établir et acter les propositions de modification de la maquette financière ou du plan de développement ;

La procédure pour effectuer ces mouvements de la maquette financière du GAL est la suivante :

% de l'enveloppe totale du GAL	Mouvement de la maquette financière que cela représente	Procédure
< 25%	< 363 629,00 €	- Décision du Comité de programmation du GAL - Notification au CNASEA
25% < > 40%	< 581 806,40 €	- Le GAL doit demander l'accord du CNASEA
> 40%	> 581 806,40 €	- Les modifications doivent être soumises l'acceptation du Comité National de Suivi

Ceci nécessite en préalable de recenser les projets répertoriés ou en cours d'instruction et d'établir sur ces bases des projections de consommation.

IV. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

Le rapport doit présenter les dispositions prises par le GAL suite aux diverses décisions de l'Autorité de gestion durant l'année, aux résultats des missions de contrôle réalisées (CICC, autorité de gestion, ...), mais également celles émanant de sa propre structure décisionnelle.

Au delà de la présentation, le rapport doit indiquer en quoi ces dispositions s'axent sur les objectifs stratégiques du programme de développement du GAL.

A. Fonctionnement du comité de programmation

- la configuration du comité de programmation
 - nombre de membres titulaires : 25
 - nombre de représentants privés titulaires : 13
 - nombres de femmes titulaires : 6
 - nombre de personnes de moins de 25 ans titulaires : 0
 - présence ou non de représentants d'organismes environnementaux : non
- le mode de fonctionnement
 - nombre de comités tenus : 3 par an
 - fréquence des comités : tous le $\frac{3}{4}$ mois
 - modalités de présentation des dossiers : fiche d'instruction PRESAGE

- les sujets abordés en séance : les éléments clefs de la discussion et les principales décisions (modification de fiches actions, de maquette etc....)

A chaque comité de programmation, nous retrouvons un ordre du jour quasiment similaire :

- instruction des dossiers
- reprogrammation de dossiers qui ont subi des modifications au cours de leur réalisation (avenant délai, avenant modification plan de financement ...)
- bilan financier
- point sur le volet 2
- point sur le volet 3
- point sur la démarche de suivi/évaluation
- date prochain comité
- questions diverses

- les éventuelles difficultés rencontrées : quorum, appropriation des règles communes ...

Les principales difficultés rencontrées concernent :

- la sélection des projets : d'où mise en place de critères de sélection lors de la démarche de suivi/évaluation

Les procédures d'instruction et de décision sont différentes de 2004 notamment par l'intégration **de sélection des dossiers par fiches actions mis en place 1^{er} semestre 2004** s'appuyant sur des critères relatifs aux objectifs du programme.

B. Utilisation de l'assistance technique

L'assistance technique est définie dans les fiches actions 7 (animation), 8 (gestion) et 9 (évaluation)

☒ Animation du programme :

- un chargé de mission, en charge de la coordination générale,

Fonction : volet 1	-animation globale du programme, communication -mobilisation et appui aux porteurs de projets (ingénierie de projet) -instruction et suivi des dossiers -coordination : organisation et animation des Comités Technique et de Programmation -suivi de la réalisation du programme en lien avec le chargé d'évaluation
volet 2	- animation comité de pilotage coopération -recherche de partenaires - mise ne place d'un projet de coopération
volet 3	- participation à la mise en en réseau Grand - Est

☒ Gestion du programme :

La gestion du programme est assurée par :

- un adjoint administratif à mi-temps.

Fonction : -instruction et suivi des dossiers sur PRESAGE
-contrôle
-gestion financière du programme sur PRESAGE
-préparation des fiches d'instruction pour les Comités Technique et de Programmation

C. Actions d'évaluation du programme

L'évaluation est définie dans la fiche-action 9 (évaluation)

☒ Suivi/évaluation du programme :

- un intervenant extérieur, Jean-Luc MORINEAUX

Le GAL a engagé début 2004 une démarche d'autoévaluation assistée.

Travaux réalisés par le chargé d'évaluation :

1/ Elaboration du dispositif de suivi-évaluation

Examen du projet et du programme LEADER+

Expertise du plan de développement et examen des autres programmes (pays,...)

Analyse du bilan de la programmation 2002/2003

Travaux préparatoires à la définition des indicateurs quantitatifs et des tableaux de bord

Réunion du GAL

Présentation de la démarche d'évaluation

Recueil des avis et attentes

Séance de travail avec l'équipe technique

Mise en place du dispositif d'évaluation

2/ Bilan d'engagement du programme

Séance de travail avec l'équipe technique

Bilan des démarches engagées

Repérage des points forts/points faibles

Animation et synthèse d'**entretiens collectifs** auprès :

- d'agents de développement du territoire
- des bénéficiaires de Leader+
- de personnes ressources

sur la base de 3 tables rondes

Réunion du GAL

Restitution des travaux

Séance de travail avec l'équipe technique

Rédaction d'une note de synthèse

D. Mesures prises pour assurer la publicité du programme

- animation : courriers envers les différentes collectivités,
- supports édités : édition plaquette de communication repoussé au 1^{er} trimestre 2005

- publics cibles : collectivités, association, chambres consulaires, différents acteurs : bénéficiaires potentiels...
- contacts avec les agents de développement du territoire

Constat : un constat a été fait, l'année 2004 a manqué d'action de communication, de nouvelles actions sont prévues 1^{er} semestre 2005 :

- édition plaquette de communication Leader+
- lettre info du Pays avec encart destiné à Leader+
- articles de presse
- ...

E. Actions de contrôle de service fait

Deux étapes sont effectuées dans le cycle de réalisation des projets :

Lors du paiement des acomptes : 1 contrôle sur pièces (factures acquittées) et certificat de service fait lors de demande d'acompte

Lors du paiement du solde :

- 1 contrôle sur place et sur pièce,
- une appréciation sur la réalisation de l'opération sur la base d'un bilan fourni par le bénéficiaire,
- un renseignement des indicateurs de réalisation,
- l'établissement d'un certificat de service fait, visé par le Président du GAL, attestant de la réalisation de l'opération en conformité avec les règles de gestion attachées au financement communautaire.
- un certificat de visite et un compte rendu de visite

F. Utilité de la mise en réseau.

Le Carrefour des Pays Lorrains est chargé de la coordination de la phase de préfiguration du RIA Grand-Est, depuis avril 2004

Réalisation depuis juin 04 :

- Mise en place du « Carrefour des Gal » :
 - **CARREFOUR DES GAL - La "règle du jeu" est simple :**
 - 1. Le Carrefour des Pays Lorrains (CPL) reçoit une demande venant de l'un des GAL.
 - 2. Cette demande est retransmise à l'ensemble du réseau des GAL du Grand Est, sous le libellé : "CARREFOUR des GAL [thématique-objet de la demande]".
 - 3. Si vous pensez pouvoir apporter des éléments de réponse, vous le faites savoir **par retour de ce mail**, en indiquant vos nom, fonction, téléphone et mail + les éventuels documents joints.
 - 4. Le CPL synthétise les réponses ou réactions recueillies puis les retransmet à chacun des GAL avec l'objet précis : "CARREFOUR des GAL [thématique-objet de la demande]".

- 5. Dans le même temps, le CPL capitalise tous ces échanges, et les documents produits sur des thématiques particulières seront mis en ligne sur la partie Grand Est du site de l'UNA (en cours de construction).

- Réunions thématiques :
 - Réunion Grand-Est³ sur l'évaluation du programme Leader+
 - Réunion Petite Maille⁴ sur l'après 2006
 - Réunions du comité de pilotage
- Appui technique :
 - Coopération : recherche de partenaires, informations, aide au montage de dossier...
- Capitalisation :
 - Recueil des expériences : coopération, évaluation, démarches, ...

La mise en réseau est importante dans le sens où elle permet de :

- conforter et enrichir les réseaux de proximité
- disposer d'une masse critique de GAL adapté à la dispersion thématique
- capitalisation d'information échange d'expérience
- appui technique de proximité sur le volet 2 : coopération
- mise en place de formation / séminaires
- centre de ressources

G. Synthèse des problèmes rencontrés

Problèmes opérationnels rencontrés	Solutions envisagées, adoptées ou en cours d'adoption
- manque de formation PRESAGE (1 seul journée de formation en mai 2003 durant laquelle seul la partie administrative du dossier a été vue)	- Courrier adressé au SGAR (animateur PRESAGE) avec copie au CNASEA en avril 2004 : resté sans réponse - le CNASEA et la DATAR ont été alertés de ce manque de formation lors d'une réunion à la direction régional du CNASEA en juillet 04 - aucune formation supplémentaire n'a été mise en place en 2004 malgré la demande des GAL
Problèmes stratégiques rencontrés	Solutions envisagées, adoptées ou en cours d'adoption
- difficultés dans la sélection des dossiers	- mise en place de critère de sélection par fiche action dans le cadre de la démarche de suivi/évaluation
- sous consommation de certaines fiches actions	- relancer la dynamique par des réunions de travail ...
- Risque de dégageement d'office	-Travail de projection financière et d'analyse prospective à faire.

³ Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Nord-Pas de Calais, Picardie : 20 GAL

⁴ Petite Maile = Maille Nord (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord-Pas de Calais, Picardie : 10 GAL) & Maille Sud (Bourgogne, Franche Comté : 10 GAL)

V. Dispositions prises pour assurer le respect des politiques communautaires.

Respect des règles de concurrence et de passation des marchés publics

Vérifié lors de l'examen des projets et du montage des dossiers de demande de subvention.
Lors d'engagement de marché et eu égard au montant concerné, il a été procédé généralement à une mise en concurrence simplifiée.

Prise en compte des questions d'environnement

Vérifié lors de l'examen des projets et du montage des dossiers de demande de subvention
La fiche « environnement » est renseignée pour chaque opération relevant de ce champ.
Globalement, peu de projets s'inscrivent dans ce cadre. En outre, ils participent globalement à la valorisation et la préservation de l'environnement.

Egalité des chances entre les hommes et les femmes

Préciser dans le formulaire de demande d'aide Leader+

Fait à Saint Dié des Vosges, le 27 avril 2005.

0

Claude JACQUOT,
Président du GAL du Pays de la Déodatie

Annexe 1: copie courrier DATAR
Annexe 1: copie courrier DATAR

Annexe 2: Dossiers instruits

Annexe 2: Dossiers instruits

54 DOSSIERS INSTRUMENTS EN 2003

38 DOSSIERS INSTRUMENTS EN 2004

LEGENDE:

En noir : les dossiers 2003

En bleu les dossiers 2004

En vert les dossiers 2005

	N° dossier	N° PRESAGE	Fiche action	Rétro.	Maître d'ouvrage	Intitulé projet	dép. éligibles	FEOGA prog
CP n°1	29-avr-03	16	3006	1	X	CPIE	Etude diagnostic après tempête "fave et affluents"	Défavorable
CP n°2	25-juin-03	6	2551	1		Mairie de Granges/Vologne	Etude sur la reconversion du site Ancel	35 317,09 € 13 773,67 €
CP n°2	25-juin-03	17	3318	1		Communauté de communes Vallée de la Plaine	Etude sur le petit patrimoine local : fontaines et calvaires	23 940,00 € 7 182,00 €
CP n°2	25-juin-03	20	3330	1	X	Communauté de communes de la Fave	Etude hydraulique : restauration de la Fave et affluents	20 580,00 € 2 058,00 €
CP n°2	25-juin-03	34	3507	1		Etudes et Chantiers Lorraine	Etude prospective développement "arts et actions" sur le Pays	13 242,00 € 6 621,00 €
CP n°2	25-juin-03	35	3532	1		Etudes et Chantiers Lorraine	Etude sur la reconquête du bardeau	14 802,80 € 7 401,40 €
CP n°3	06-nov-03	59	4853	1		Commune de Corcieux	Etude préalable à la réhabilitation d'anciennes gravières	15 000,00 € 4 500,00 €
CP n°3	06-nov-03	60	4858	1		Edéo	Etude de faisabilité pour l'aménagement d'un golf	Défavorable
CP n°5	17-juin-04	67	9008	1		C° Syndicale des 7 communes de la grande paroisse	Etude globale de mise en valeur et de revalorisation de l'église St Jacques de Bertrimoutier	6 900,00 € 3 450,00 €
CP n°5	17-juin-04	70	10921	1		Communauté de communes de la Vallée de la Plaine	Cahier des charges remise en état du Ht Fer de la Hallière	27 384,00 € 7 500,00 €
CP n°6	06-déc-04	82	11284	1		Syndicat Mixte Pays de la Déodat	Elaboration charte paysagère: phase 1	49 844,50 € 24 922,25 €
CP n°6	06-déc-04	92	12975	1		Syndicat Mixte Pays de la Déodat	Elaboration charte paysagère: phase 2	20 135,85 € 10 067,92 €
CP n°6	06-déc-04	95	12915	1		Communauté de communes de la Haute Meurthe	Préservation de la mémoire historique de la scierie du Lançoir	4 652,44 € 2 326,22 €
CP n°6	06-déc-04	96	12994	1		Communauté de communes du Val de Galilée	Etude de faisabilité relative à la création d'un espace des mines à la Croix aux Mines	28 098,22 € 14 049,11 €
CP n°7	01-mars-05	93	12976	1		Commune de Granges sur Vologne	Programme d'étude pour la réhabilitation de la friche Ancel	21015,26€ 7270,00€
Consultation écrite 10/05		116	15895	1		Communauté du Ban d'Etival	Etude de définition et de programmation pour le projet culturel de la « maison du cahier »	25 500,00€ 12 750,00€
CP n°11	30-NOV-05	125	17124	1		Communauté de communes de la Haute Meurthe	Etude de faisabilité : intermédiation filature d'Habeaurupt	2 850,00€ 1 425,00€
CP n°2	25-juin-03	39	3819	2	X	CPIE	Organisation de formation sur la valorisation des ressources naturelles	68 724,00 € 5 000,00 €
CP n°6	06-déc-04	87	12880	2		Association du PHENY	Journée de sensibilisation à la gestion de l'espace	2 184,00 € 1 092,00 €
CP n°6	06-déc-04	89	12933	2		Office Déodatien du tourisme	Edition de 3 brochures et 2 dépliants destinés aux touristes de la région	Défavorable
CP n°6	06-déc-04	98	13037	2		Office du tourisme de Raon l'Etape	développement, promotion et communication	Défavorable
CP n°6	06-déc-04	101	13035	2		Légion vosgienne des mutilés et anciens combattants	60ème anniversaire de la Libération	Défavorable
CP n°9	22-juin-05	122	15917	2		Association CPIE	Chantier de jeunes bénévoles – La Bure	20 080,00€ 10 040,00€
CP n°9	22-juin-05	121	15943	2		Commune de la Grande Fosse	Animation Vergers	15 500,00€ 7 750,00€
Consultation écrite 10/05		123	15902	2		CPIE	Sensibilisation bois énergie, bois construction, préservation de la qualité et de la ressource en eau	68 960,00€ 15 000,00€
CP n°11	30-NOV-05	127	17843	2		Commune de Fraize	Préservation des anciennes variétés fruitières par la valorisation et l'accès au public du verger patrimonial	10 243,00€ 5 121,50€
CP n°1	29-avr-03	3	2536	3	X	La Mandroseraie	"en volis et chandelier"	Défavorable
CP n°2	25-juin-03	7	2554	3	X	Etudes et Chantiers Lorraine	Restauration et entretien cours d'eau après tempête	87 917,00 € 20 597,00 €
CP n°2	25-juin-03	32	3502	3	X	Communauté de communes du Ban d'Etival	Restauration des berges de la Valdange	3 201,44 € 1 600,72 €
CP n°3	06-nov-03	26	5693	3		Association des Jardins de Callunes	Préservation et développement du patrimoine créé	155 285,46 € 37 708,74 €
CP n°3	06-nov-03	30	3554	3		Communauté de communes de la Fave	Communication autour du plan de paysage	13 875,20 € 6 397,60 €
CP n°4	26-févr-04	63	8988	3		Commune de Lusse	Création d'un sentier découverte	4 983,55 € 1 387,55 €
CP n°4	26-févr-04	64	9000	3		Commune de Saint Dié	Réhabilitation du parc de l'Evêché	Défavorable
CP n°5	17-juin-04	74	10926	3		Communauté de communes du Pays de Senones	Restauration ruisseaux Le Vermont et Belval par un chantier d'insertion	41 278,00 € 4 067,00 €
CP n°5	17-juin-04	75	10935	3		Communauté de communes du Pays de Senones	Restauration ruisseaux Le Vermont et Belval par 2 chantiers de jeunes bénévoles	10 520,00 € 5 256,00 €
CP n°6	06-déc-04	76	10960	3		Commune de Grandrupt	Création d'une aire de loisirs et de rencontre	51 220,00 € 12 805,00 €
CP n°6	06-déc-04	85	9019	3		Mattieu BORDAGE	Aide à la mise en place d'une ferme pédagogique de montagne	45 045,00 € 6 756,00 €
CP n°7	01-mars-05	91	12957	3		Communauté de communes de la Haute Meurthe	Création sentier découverte du défilé de straiture	64550,00€ 20 000,00€
CP n°9	22-juin-05	115	15395	3		Communauté de communes du Pays de Senones	Mission de maîtrise d'œuvre du programme de restauration du Rabodeau	16 800,00 € 5 040,00 €
CP n°9	22-juin-05	110bis	15394	3		Communauté de communes du Pays de Senones	Restauration du cours d'eau Le Rabodeau par deux chantiers de bénévoles	13 080,00 € 6 540,00 €
CP n°9	22-juin-05	120bis	15942	3		Syndicat Mixte Pays de la Déodat	Chargé de mission environnement (2005/2006)	31 000,00 € 15 000,00 €

CP n°1	29-avr-03	8	2535	4		Société des fêtes de Gérardmer	41ème fête des Jonquilles	38 290,00 €	15 000,00 €
CP n°1	29-avr-03	13	2998	4	X	CPIE	Conception et animation d'outils de sensibilisation opér. Plan de paysage	26 288,60 €	13 134,00 €
CP n°1	29-avr-03	14	3001	4	X	CPIE	Equipé d'un centre de ressources en éducation à l'environnement	47 151,00 €	15 000,00 €
CP n°1	29-avr-03	9	3953	4		Commune de Frémifontaine	Mise en valeur du patrimoine bâti communal, rénovation de l'église	Défavorable	
CP n°1	29-avr-03	15	3003	4	X	CPIE	Programme d'animation environnement	Défavorable	
CP n°2	25-juin-03	18	3324	4		Communauté de communes Vallée de la Plaine	Mise en valeur du château de Pierre Percée	3 415,00 €	1 707,50 €
CP n°2	25-juin-03	19	3550	4	X	Commune de la Voivre	Réfection du parvis de l'église	18 303,50 €	3 294,63 €
CP n°2	25-juin-03	21	3333	4		Communauté de communes Vallée de la Plaine	Fête des Sylviades	6 860,00 €	775,00 €
CP n°2	25-juin-03	25	3361	4		Commune de la Houssière	Remise en état du canal d'alimentation du Haut Fer de Brouhaumont	3 812,00 €	1 524,80 €
CP n°2	25-juin-03	29	3498	4	X	Communauté de communes Pays de Senones	Animation campagne de ravalement façades Pays de Senones	13 744,24 €	1 374,00 €
CP n°2	25-juin-03	31	3499	4		Commune de Saint-Michel sur Meurthe	Aménagement des fontaines du Hameau de Bréhimont	30 000,00 €	15 000,00 €
CP n°2	25-juin-03	33	3527	4	X	Communauté de communes du Ban d'Etival	Réhabilitation du petit patrimoine	4 125,75 €	1 247,32 €
CP n°2	25-juin-03	36	3560	4		Etudes et Chantiers Lorraine	Chantiers de jeunes volontaires pour la valorisation du patrimoine	71 546,00 €	11 119,00 €
CP n°2	25-juin-03	37	3566	4	X	Commune de Plainfaing	Réhabilitation du syndicat d'initiative et de la salle de musique	Défavorable	
CP n°2	25-juin-03	40	3830	4	X	CPIE	Conception et réalisation d'un outil pédagogique sur la force hydraulique	Défavorable	
CP n°2	25-juin-03	43	3834	4	X	Commune d'Etival Clairefontaine	travaux de mise en valeur de l'église abbatiale par la lumière	Défavorable	
CP n°2	25-juin-03	46	3841	4	X	Commune de Raon l'Etape	Eclairage des façades de l'Hôtel de ville	Défavorable	
CP n°2	25-juin-03	47	3843	4	X	Commune de Raon l'Etape	Valorisation des édifices publics	Défavorable	
CP n°2	25-juin-03	48	3844	4	X	Commune de Raon l'Etape	Eclairage de l'église St Luc	Défavorable	
CP n°3	06-nov-03	28	4229	4		Commune de Gemaingoutte	Rénovation et mise en valeur de l'ancienne bascule publique	2 639,76 €	1 187,78 €
CP n°3	06-nov-03	51	3940	4		Communauté de communes Vallée de la Plaine	Restauration du mur de soutènement du pont de la scierie de la Hallière	14 452,89 €	7 226,45 €
CP n°3	06-nov-03	53	4830	4		Association Li Habeauré et Compeie	Festival de théâtre amateur	6 320,00 €	3 100,00 €
CP n°3	06-nov-03	55	4840	4		Association EVO-NO	Du théâtre pour s'ouvrir à l'art et à la culture	6 831,52 €	3 415,76 €
CP n°4	26-févr-04	52	4822	4		Association Curiosités de Salm	Travaux de rénovation d'un Hangar	Défavorable	
CP n°5	17-juin-04	71	10941	4		Association Ferme Musée de la Soyotte	Animation et développement de la Ferme Musée	Défavorable	
CP n°5	17-juin-04	77	10967	4		Pays d'accueil du Donon	Guide du petit patrimoine local "lieux de souvenir de la vallée de la Plaine"	Ajourné (repassé au CP N7)	
CP n°5	17-juin-04	79	10913	4		Commune de la Bourgonce	Réalisation d'enseignes	Défavorable	
CP n°6	06-déc-04	81	10975	4		Communauté de communes de la Vallée de la Plaine	Campagne de restauration des fontaines de la Vallée de la Plaine	60 888,35 €	10 000,00 €
CP n°6	06-déc-04	78	10916	4		Commune de Coinches	Relevage de l'orgue classé de l'église de Coinches	Défavorable	
CP n°6	06-déc-04	94	12986	4		C° Syndicale des 7 communes de la grande paroisse	Concert du chœur barisien Octavia	3 300,00 €	1 515,00 €
CP n°7	01-mars-05	104	14122	4		Communauté de communes de la Vallée du Hure	Suivi et animation de la campagne de ravalement des façades de la Vallée du Hure	9 669,66 €	966,97 €
CP n°7	01-mars-05	105	14135	4		Communauté de communes du Pays de Senones	Développement et amélioration de l'accueil touristique par la mise en valeur du petit patrimoine	6 832,00 €	3 415,00 €
CP n°9	22-juin-05	110	15367	4		Communauté de communes du Canton de Brouvelieures	Mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage "restauration du petit patrimoine"	3 990,00 €	1 596,00 €
CP n°9	22-juin-05	114	15872	4		Communauté de communes de la Vallée de la Plaine	Mise en valeur du château de Pierre Percée par un chantier de jeunes bénévoles internationaux	4 000,00 €	2 000,00 €
CP n°9	22-juin-05	119	15912	4		Communauté de communes de la Vallée de la Plaine	Programme de restauration du petit patrimoine (fontaine)	49 733,20 €	14 919,96 €
CP n°1	29-avr-03	5	2548	5		Office des loisirs et de la Culture	Grand carnaval de Raon l'Etape	8 143,00 €	4 068,00 €
CP n°1	29-avr-03	12	2534	5		Communauté de communes de la Vallée de Hure	Réalisation d'un support de com.et de promotion touristique	5 356,20 €	2 365,25 €
CP n°2	25-juin-03	4	2539	5	X	Syndicat Aménagt Lacs de Pierre Percée	Création d'un service accueil/renseignements/réervations	52 941,50 €	22 907,50 €
CP n°2	25-juin-03	10	2981	5		Commune de Saint-Dié-des-Vosges	L'Eté de la Liberté	49 321,76 €	14 303,31 €
CP n°2	25-juin-03	24	3362	5	X	Communauté de communes de la Fave	Regards croisés	18 687,00 €	4 547,00 €
CP n°2	25-juin-03	27	8314	5		Assoc. Compagnie des spectacles Senones	Réalisation de la bande son et lumière de "L'épée de d'Artagnan"	24 600,00 €	3 460,00 €
CP n°2	25-juin-03	38	3817	5	X	ADEMAC 88	Saison musiques actuelles 2000/2001	50 158,02 €	13 354,68 €
CP n°2	25-juin-03	45	4623	5		Association St Léon'Art	15ème semaine des Arts	4 683,00 €	878,00 €
CP n°3	06-nov-03	22	3538	5		Communauté de communes Vallée de la Plaine	Réalisation d'un sentier des roches	15 000,00 €	7 500,00 €
CP n°3	06-nov-03	50	4817	5		Association Phylomène	Projet de théâtre itinérant	5 341,00 €	2 670,50 €
CP n°3	06-nov-03	56	4842	5		Commune de St Dié	Equipement d'une billetterie informatique	ajourné	
CP n°4	26-févr-04	51b	8972	5		Association Les Troubadours de Beauregards	3ème folklore en fête / 30ème anniversaire des Troubadours	5 935,84 €	1 366,36 €
CP n°4	26-févr-04	57	4847	5		Association JMF Haute Meurthe	Délices musicaux de la Haute Meurthe	8 176,39 €	1 035,29 €
CP n°5	17-juin-04	83	11315	5		APROMUSE	11 Bidon'nes	9 000,00 €	3 500,00 €
CP n°5	17-juin-04	84	11312	5		Compagnie de spectacle du Pays de Senones	son et lumière	35 000,00 €	9 900,00 €

CP n°6	06-déc-04	69	9011	5		Communauté de communes de la Haute Meurthe	Création d'une école de musique intercommunale	18 131,00 €	9 065,50 €
CP n°6	06-déc-04	90	12956	5		Association CEREM	Festival et concours international de cordes de Kichompré	13 175,39 €	1 490,31 €
CP n°6	06-déc-04	93	12976	5		Commune de Granges/Vologne	Programme d'études pour la réhabilitation de la Friche Ancel	Ajourné (repasse au CP N°7)	
CP n°6	06-déc-04	97	13039	5		Commune de Granges/Vologne	Académie musicale de la Vallée de la Vologne 2004	Déprogrammation à la demande du maître d'ouvrage	
CP n°7	01-mars-05	73	10951	5		Association EVO-NO	Du théâtre pour jongler entre tradition et création	10 667,00 €	3 432,00 €
CP n°7	01-mars-05	99	13032	5		Association Maison de la Culture et des Loisirs	Résidence photographique- des paysages et des Hommes	35 075,83 €	17 538,00 €
consultation écrite		100	13026	5		Association APROMUSE	Création d'un festival de percussion Salm'e Precute	32 900,00 €	16 200,00€
CP n9	22-juin-05	109	15384	5		Commune de Granges sur Vologne	Académie Musicale de la Vallée de la Vologne 2005	69 150,41 €	16 000,00 €
CP n° 11	30-nov-05	130	17122	5		Association Mission Locale	Jeunes et Entreprise, hier et aujourd'hui	63 704,00 €	25 000,00 €
CP n° 11	30-nov-05	112	15372	5		Syndicat Mixte Pays de la Déodaté	Création d'un dispositif de communication et de promotion du territoire	48 000,00 €	38 400,00 €
CP n°1	29-avr-03	11	2614	6		Vosges Loisirs Vidéo	Historique de la Fête des jonquilles	Défavorable	
CP n°2	25-juin-03	23	4135	6		Ferme Musée de la Soyotte	Animation et développement de la Ferme Musée	9 982,00 €	3 930,00 €
CP n°2	25-juin-03	41	3832	6		Association ARCHIPEL	Exposition aspect du flottage du bois dans le bassin du Rhin	11 257,00 €	4 955,60 €
CP n°2	25-juin-03	44	9655	6	X	Association ARIAL	Valorisation des produits du terroir	2 043,73 €	1 017,37 €
CP n°3	06-nov-03	54	4828	6		Communauté de communes Vallée du Hure	L'arbre et sa valorisation	5 117,50 €	2 558,75 €
CP n°4	26-févr-04	62	4862	6		Association ferme du bleu	Ferme éducative du bleu	35 322,56 €	8 830,64 €
CP n°6	06-déc-04	88	12921	6		Communauté de communes de la Vallée du Hure	Mise en valeur des savoirs faire locaux agricoles	2 773,45 €	1 109,38 €
CP n°5	17-juin-04	80	10968	6		Studio graphique CHOPAT	"causons-en" magazine mensuel sur les ressources locales	Défavorable	
CP n°7	01-mars-05	106	14135	6		Communauté de communes du Pays de Senones	Salm'Actif: mise en valeur des savoirs faire locaux	6 333,00 €	2 533,00 €
CP n°1	29-avr-03	1	2533	7		Syndicat Mixte Pays de la Déodaté	Animation du programme Leader+	41 042,92 €	20 521,46 €
CP n°4	26-févr-04	65	8977	7		Syndicat Mixte Pays de la Déodaté	Animation du programme Leader+	47 000,00 €	23 500,00 €
CP n9	22-juin-05	103	14133	7		Syndicat Mixte Pays de la Déodaté	Animation du programme Leader+ 2005	52 000,00 €	26 000,00 €
CP n°1	29-avr-03	2	2535	8		Syndicat Mixte Pays de la Déodaté	Gestion du programme Leader+	9 809,06 €	4 904,53 €
CP n°4	26-févr-04	66	9003	8		Syndicat Mixte Pays de la Déodaté	Gestion du programme Leader+	20 000,00 €	10 000,00 €
CP n9	22-juin-05	102	14134	8		Syndicat Mixte Pays de la Déodaté	Gestion du programme Leader+ 2005	36 000,00 €	18 000,00 €
CP n°5	17-juin-04	72	10978	9		Syndicat Mixte Pays de la Déodaté	Evaluation du programme Leader+ 2004	12 708,00 €	6 354,00 €
CP n9	22-juin-05	111	15376	9		Syndicat Mixte Pays de la Déodaté	Evaluation du programme Leader+ 2005	10 405,00 €	5 202,50 €

TOTAL 1 622 805,48 € 502 233,85 €